

PROTOCOLE D'ACCORD

POUR LE SOUTIEN A LA RELANCE DE LA REVUE DU DEVELOPPEMENT DU CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (CIDST)

2019-0596-597-001

DATE DE NOTIFICATION :

P R E A M B U L E

Dans le cadre du projet FSPI n° 2019-50 Programme de RENforcement des COmpétences de l'enseignement SUPérieur et de la REcherche (PRECOSUPRE), notamment la convention de subvention n° 2019.0596.597, les trois entités signataires : le Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France, l'Université d'Antananarivo et la Faculté de Droit et Sciences Politiques de l'Université d'Antananarivo se sont engagés à apporter leur soutien aux actions visant au renouvellement des enseignants – chercheurs malgaches et au rapprochement du monde académique et du monde de l'entreprise. Dans ce cadre, le Centre d'Information et de Documentation Scientifique et Technique a sollicité de PRECOSUPRE pour un appui à l'édition scientifique au Centre d'Information et de Documentation Scientifique et Technique (CIDST) par le renouvellement de son équipement éditorial.

Ainsi,

- L'Ambassade de France, Service de Coopération et d'Action Culturelle, représenté par M. Patrick PEREZ, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle,
- L'Université d'Antananarivo, représentée par M. le Professeur Mamy RAVELOMANANA, Président,
- La Faculté de Droit et Sciences Politiques, représentée par Mme le Professeur Faratiana ESOAVELOMANDROSO, Doyen,

ci-dessous dénommés « les trois entités financeurs »

et

- Le Centre d'Information et de Documentation Scientifique et Technique (CIDST) représenté par, Monsieur le Professeur RANDRIAMASITIANA Gil Dany

ci-dessous dénommé « le bénéficiaire »

Ont convenu :

ARTICLE 1 : OBJET DU PROTOCOLE

« Les trois entités financeurs » s'engagent à soutenir financièrement les objectifs et les actions, selon la demande présentée en annexe dont 1e « bénéficiaire » s'assigne la réalisation qui entrent dans le cadre du projet 6 de la convention n° 2019.0596.597.